

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 28 septembre 2021

## Le jumelage entre les Villes de Strasbourg et Dresde fête ses 30 ans !

Signé en 1990, au moment de la réunification, l'accord de jumelage qui unit les Villes de Strasbourg et de Dresde fête cette année ses 30 ans. Ce partenariat a permis de tisser des liens forts entre les deux collectivités et a fait naître une coopération qui s'est enrichie et diversifiée au fil des années. Annulées l'année dernière en raison de la situation sanitaire, les festivités autour de cet anniversaire seront célébrées **du 30 septembre au 3 octobre 2021**.

Si la culture et le patrimoine étaient à l'origine les piliers de ce jumelage, il s'est rapidement étendu à d'autres domaines d'action comme:

- les échanges scolaires : échanges culturels et linguistiques entre établissements scolaires, de l'école maternelle au lycée.
- la coopération universitaire et scientifique : dispositif de bourses favorisant la mobilité des étudiants (Mobilitwin), doctorants, chercheurs et post-doctorants vers Dresde, mise en place de doubles-diplômes entre différents établissements d'enseignement supérieur de Strasbourg et la Technische Universität Dresden (TUD),
- la coopération en matière de formation des apprentis : le Centre Européen de Formation et de Promotion Professionnelle par Alternance pour l'Industrie Hôtelière (CEFPPA) basé sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg a instauré avec Dresde des échanges d'apprentis et d'étudiants en BTS hôtellerie et des actions de formation continue,
- les échanges sportifs, artistiques et musicaux : de nombreux échanges se sont développés, à l'image d'un dispositif de résidences croisées d'artistes mis en place en 2009 ou d'une coopération étroite entre les ateliers de tailleurs de pierre de la Fondation de l'œuvre Notre-Dame et leurs homologues à Dresde.

Durant ces quatre jours de fête, une délégation allemande de la Ville de Dresde se rendra à Strasbourg pour échanger avec ses homologues Strasbourgeois-es sur l'ensemble des thèmes qui lient les collectivités et de nouvelles thématiques comme l'équité territoriale. Enfin, une journée d'anniversaire du jumelage entre les deux villes sera organisée le **samedi 2 octobre de 14h à 18h au Lieu d'Europe**. À cette occasion, les citoyens-nes pourront s'essayer à la confection de Christstollen (pâtisserie emblématique de Dresde), découvrir la Ville de Dresde ou encore tester leur allemand grâce à une dictée lue par Dirk Hilbert, maire de Dresde.

Programme complet sur [lieudeurope.strasbourg.eu/agenda/journee-danniversaire-du-jumelage-entre-dresde-et-strasbourg/](https://lieudeurope.strasbourg.eu/agenda/journee-danniversaire-du-jumelage-entre-dresde-et-strasbourg/)